

ITALIEN

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

Coefficient de l'épreuve : 2

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure 30

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

Type de sujets donnés : texte

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet (pas de choix)

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Lors des examens oraux de la session 2021, le jury d'italien a auditionné 5 candidats. Le nombre de candidats admissibles ayant choisi l'option italien à l'oral a donc notablement augmenté, puisqu'aucun n'avait été auditionné lors de la session précédente, et seulement un par an depuis 2017. Les notes attribuées ont été 12, 13, 15, 16,5 et 18,5.

Le jury proposait cette année des textes au statut distinct mais aux enjeux liés. L'un était un article du 5 juin 2021 de Stefano Jossa, extrait de la revue culturelle en ligne *Doppiozero* (doppiozero), intitulé *Dante e Pinocchio, fratelli d'Italia*. L'autre, extrait du journal en ligne *MicroMega*, était également très récent puisqu'il datait du 10 juin 2021 : sous le titre de "*Bella ciao non ha bisogno della sinistra. Ma la sinistra ha bisogno di 'Bella ciao'*", il s'agissait d'un entretien de Cinzia Sciuto avec Francesco Filippi, auteur de l'ouvrage *Ma perché siamo ancora fascisti*. Le troisième était un extrait de la préface d'Anna Maria Testa à l'essai d'Antonio Zoppetti, *Diciamolo in italiano. Gli abusi dell'inglese nel lessico dell'Italia e incolla* (2017). Enfin, le dernier document, daté du 10 février 2021, se présentait explicitement comme un manifeste : si le jury n'a pas souhaité donner d'indication particulière sur sa provenance (à savoir l'association Idra), il importait de savoir tirer parti de la nature de ce document intitulé *Manifesto Boboli-Belvedere: la storia di Firenze è in pericolo*.

Chacun de ces textes permettait, par le biais de débats suscités par la littérature, la musique, la langue ou l'histoire urbaine, et plus particulièrement par certains de leurs symboles forts, de s'interroger sur des enjeux identitaires précis : la question des détournements culturels, politiques et sociaux de la figure de Dante, ou, dans une moindre mesure dans l'article soumis à l'analyse, celle de Pinocchio ; la question de la fortune et des usages politiques de la chanson-phare de la Résistance italienne *Bella Ciao*, à l'occasion d'une proposition de loi portée par un groupe mixte de députés majoritairement de gauche et de centre-gauche, incluant aussi un élu *Cinque stelle* ; la question de la sauvegarde et de la promotion de la langue italienne face à la présence de plus en plus massive d'anglicismes ; enfin, la menace de destruction du paysage et du patrimoine florentin que fait peser le projet de construction d'un hôtel de luxe à proximité immédiate du *Giardino di Boboli*.

Le jury attendait de chaque candidat qu'il se montre capable de restituer dans chaque cas la situation mise en avant ainsi que la teneur engagée de l'écriture. De fait, que ces textes présentent une dimension polémique, revendicatrice ou apologétique, ils ne relevaient pas de positions médianes. L'analyse des arguments ne pouvait donc se passer de celle de la rhétorique mise en œuvre. Les candidats pouvaient ainsi interroger les motivations présentées par chacun de ces textes et les présupposés idéologiques que recouvraient certaines des affirmations qui y figuraient. Non seulement ils devaient par là même éviter l'écueil consistant à revêtir la position d'autrui, mais ils n'étaient pas invités à cette occasion à formuler leurs positions propres ou les solutions qu'ils entendaient proposer par les problèmes soulevés.

Le jury a pu apprécier la clarté avec laquelle les candidats se sont exprimés, ainsi que la maîtrise de la première partie de l'exercice : présentation du document, formulation d'une problématique et d'un plan permettant de cerner les enjeux propres à chaque texte. L'analyse était, dans les meilleurs des cas, mise en valeur par des qualités linguistiques certaines et par le choix soigné du lexique. Cependant, les tentatives de mise en perspective historique ou théorique des questions soulevées ont été parfois moins réussies, de même que la séquence de l'entretien. Le jury engage les candidats à accorder plus d'attention encore à la prononciation, en particulier des accents toniques, et à s'exercer à l'entretien, qui doit leur permettre de gagner en profondeur analytique, à condition de savoir tirer parti des questions posées. Celles-ci doivent prendre dans les meilleurs des cas la teneur d'un véritable entretien et non d'un interrogatoire : rappelons qu'il s'agit de valoriser les candidats et en aucun cas de les « coincer ». Ce dernier temps de l'épreuve représente un renversement puisque les candidats sont placés dans une situation d'écoute, qui doit déterminer leurs réponses sans rabattre le propos sur le commentaire qui vient d'être énoncé. Les candidats n'ont pas toujours profité de ce moment de dialogue pour écouter attentivement les questions proposées et s'exprimer pleinement : on a senti parfois qu'étaient simplement formulées des réponses courtes, voire répétitives par rapport à l'explication elle-même, qui privait les candidats de l'opportunité d'améliorer leur note.